

## 4 Économie

## Coopération Gabon - Eximbank of China

## Plus de 50 milliards de francs pour la formation et l'employabilité des jeunes

I. M'B.

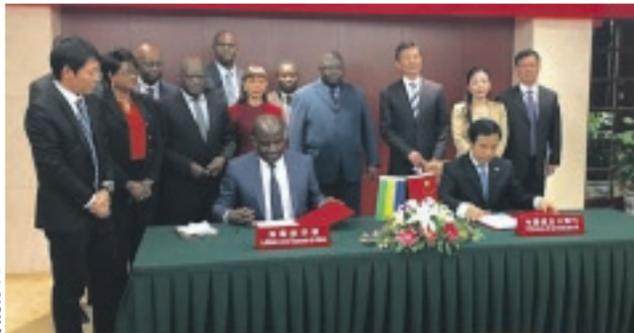
Libreville / Gabon

*Avec une maturité longue, un taux d'intérêt faible, la République gabonaise vient de décrocher auprès de Eximbank of China, un prêt d'un montant de 50,3 milliards francs. Principale destination de cette cagnotte, la formation professionnelle.*

LA République gabonaise, représentée par M. Régis Immongault, ministre en charge de l'Economie a procédé, le mercredi 11 novembre 2015, à la signature d'une convention de financement avec la banque Export-Import Bank of China (Eximbank) représentée, elle, par M. Liu Liange. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de cette institution financière, à Beijing, en Chine. Le prêt accordé porte sur

un montant de 100 788 016, 45 USD (environ 50,3 milliards de francs). Cette somme est destinée à financer la construction et l'équipement de trois centres de formation et de perfectionnement professionnels au Gabon. Ce prêt, qui est un crédit préférentiel acheteur, présente les caractéristiques financières suivantes : une maturité de 20 ans, avec un différé d'amortissement de 5 ans, et un taux d'intérêt fixe de 2%.

Le projet sera réalisé par la société Avic International Holding Corporation, conformément au contrat signé le 15 juin 2013 au cours de la deuxième édition du New York Forum Africa, avec le ministère en charge de la Formation professionnelle. Il a pour objectif global, l'amélioration de la situation de l'emploi au Gabon, en particulier en faveur des jeunes, afin de leur fournir



Régis Immongault, ministre gabonais de l'Economie et Liu Liange, président de Eximbank Of China lors de la signature de la convention.

le savoir-faire et les compétences nécessaires pour l'accès à l'auto-formation et à l'emploi. Il participera ainsi à aider à la réduction du chômage chez les jeunes et à la mise à disposition auprès des industries gabonaises d'une main-d'œuvre qualifiée en la rendant compétitive au niveau mondial. S'agissant des ouvrages, les travaux de génie civil pour les trois centres de formation et de perfectionnement professionnels qui

seront construits dans les villes d'Owendo, Port-Gentil et Franceville comprennent chacun la construction d'un campus, des ateliers et des laboratoires, tous entièrement équipés.

Selon le ministre Régis Immongault, le projet de construction et d'équipement de trois centres de formation et de perfectionnement professionnels s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PSGE et contribuera, de manière si-

gnificative, au renforcement des capacités de formation et de perfectionnement professionnels ainsi qu'à la résorption du chômage des jeunes privés d'enseignement de niveau post-primaire.

Ce programme permettra également la mise à disposition de moyens pour la formation et le recyclage du personnel du secteur industriel, afin d'améliorer la productivité des entreprises. Enfin, ce projet facilitera la coordination du développement des compétences dans les emplois indépendants et productifs ainsi que l'expansion du bassin national de la main d'œuvre de niveau intermédiaire, cruciale pour le développement national. C'est la traduction d'un des engagements du président de la République de renforcer la formation de la jeunesse afin de la rendre davantage compétitive.

## Convention Etat - Acteurs privés

## Une manne de 6,56 milliards de francs pour relancer l'industrie du bois

I. M'B.

Libreville / Gabon

LE mercredi 11 novembre 2015, la ministre de la Protection de l'environnement et des Ressources naturelles, de la forêt et de la mer, Mme Flore Mistoul, a signé avec les syndicats des professionnels de la filière forêt bois, l'accord portant naissance du cadre de concertation entre acteurs publics et acteurs privés. Il s'agit précisément d'un " *Mémoire de projet d'appui à la filière forêt bois*", d'un montant de 6,56 milliards de francs, financé sur fonds provenant de l'accord de conversion de dettes France géré par l'Agence française de développement.

Mme Mistoul a estimé que, face aux difficultés rencontrées par les acteurs de la filière, ce projet vise à créer un espace de dia-

logue et de pilotage des activités de manière à favoriser les échanges sur les orientations politiques et les stratégies relatives au développement industriel des activités. L'autre bénéfice de ce projet est de " *construire et mettre en place une structure permanente : la Maison Bois, devant accueillir les projets du ministère, de l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt bois et de la profession*", a déclaré la ministre. Enfin, ce projet ambitionne d'accompagner les entreprises forestières et de transformation du bois dans la création des richesses et des emplois. Sur ces orientations générales, le secteur privé fonde de nombreux espoirs. " *On espère que toute la chaîne de la foresterie jusqu'à la troisième transformation deviendra plus compétitive. C'est du moins l'attente des opérateurs de la branche transformation.*



Les exploitants forestiers et industriels de la filière forêt-bois.

Comme vous le savez, notre performance dépend de l'industrie en amont, où nous nous approvisionnons en matière première auprès de nos partenaires. S'ils sont performants, les transformateurs de troisième niveau que nous sommes serons aussi performants et compétitifs sur le marché", a indiqué Christian Huber, directeur général Eco-wood, par ailleurs membre

du syndicat de la branche transformation industrielle du bois.

M. Huber estime que le secteur construction en bois offre des nouvelles perspectives à la filière. " *Le secteur de la construction n'est pas bien développé au Gabon. C'est une niche comparée à d'autres pays de la sous-région et à l'étranger. En termes de perspectives, la construc-*

tion bois représente un énorme potentiel dans le domaine des logements. En développons seulement 10 % de ce potentiel nous allons créer beaucoup d'emplois, surtout en zones rurales", a-t-il dit.

Pour Pierre Lio, de l'Union des forestiers et industriels asiatiques du Gabon, " *les opérateurs asiatiques sont prêts à soutenir l'administration pour ce qui est de la transformation plus poussée du bois, et de l'aménagement des forêts*". Une déclaration qui s'apparente à un appui des taille car rien que les Chinois membres de l'Union des forestiers et industriels asiatiques du Gabon représentent presque la moitié des exploitants forestiers. Leurs chiffres d'affaires cumulés et la quantité du bois travaillée représentent presque la moitié du volume d'affaires dans la filière.

## Brèves

## Cabinet ACS / L'économie des transports en discussion à Libreville

UN séminaire de très haut niveau sur l'économie du transport aérien se tiendra à Libreville ce vendredi 13 Novembre 2015, à l'hôtel Méridien Re-Ndama, à l'initiative du cabinet Aviation Consulting Service.

C'est la première fois qu'une telle formation est organisée en Afrique en général, et au Gabon en particulier, avec la contribution des experts français comptant parmi la crème en économie du transport aérien.

## FNAS / Des crédits au bénéfice des coopératives et des GEF

EN collaboration avec la Banque gabonaise de développement (BGD), le Fonds national d'aide sociale (FNAS) a procédé, lundi dernier, à la Chambre de commerce de Libreville, au lancement officiel du crédit " *Activités génératrices de revenus*" (AGR). Ces crédits pour développer des AGR, sont d'un montant maximal de 3.500.000 francs sur une durée de 24 mois et s'adresse aux coopératives et aux Gabonais économiquement faibles (GEF) selon les critères de la CNAMGS. (Nous y reviendrons)

## Télécommunications/ Thomas Souah n'est plus de ce monde

L'ANCIEN directeur général de l'Office des postes et télécommunications (OPT), de la filiale de téléphonie mobile Libertis, puis président du Conseil d'administration de Gabon Télécom jusqu'au rachat de cette entreprise publique par Maroc Télécom en 2004, Thomas Souah, est décédé le lundi 9 novembre 2015 à Paris, des suites d'une maladie, à l'âge de 71 ans.

Ce grand commis de l'Etat, a été formé à l'École supérieure des Télécommunications de Toulouse (France), Durant plus de 25 ans, il a apporté son expérience à la tête de l'OPT, avant de servir à nouveau en qualité de premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Gabon en Afrique du Sud (1993-1999).

Rassemblées par I. M'B.

**CHANGEMENT**

**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 11/11/2015**



**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0716	1USD =	612,129	1 USD	649,078
CAD	1,4213	1CAD =	461,519	1 CAD	485,665
JPY	131,9000	1JPY =	4,973	100 JPY	517,146
GBP	0,7060	1GBP =	929,118	1 GBP	967,291
CHF	1,0783	1CHF =	608,325	100 CHF	63687,49
ZAR	15,2006	1ZAR =	43,153	100 ZAR	4487,43
MAD	10,7448	1MAD =	61,049	1MAD	63,48
CNY	6,8235	1CNY =	96,132	1CNY	99,02

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	11/11/2015	4958,94
<b>DOW JONES</b>	11/11/2015	17758,21

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
11 Novembre : **47,26**